



Christophe BASSE
Mandataire Judiciaire

171, avenue Charles de Gaulle
CS 20019 / 92521 Neuilly sur seine CEDEX
www.lesmandataires.com
Standard : 01 47 25 71 04

SELARL HERBAUT-PÉCOU

Agence Dijon

- **Adresse des locaux loués** : 5/7 rue Antoine Becquerel, Zone Industrielle, 21300 CHENÔVE.
- **Destination du bail** : Distribution de revêtements de sols et murs pour tout type de bâtiment, et de produits de services connexes. Usage d'exposition, bureaux, dépôt.
- **Description des locaux** : Ensemble représentant les lots N°3 et 6 de la copropriété avec 6 parkings privatifs. Surface de 540 m² environ.
- **Durée** : 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2019
- **Montant du loyer** : 54 360 € HT et hors charges par an.
- **Montant du dépôt de garantie** : 16 308 € TTC, correspondant à 3 mois de loyer TTC.
- **Clause de solidarité cessionnaire/cédant**: Oui (Article 12). Les preneurs sont conjointement et solidairement tenus des obligations entre eux.
- **Clause d'agrément du bailleur** : Oui (Article 12). Cession interdite sans le consentement exprès et écrit du Bailleur, sauf si le bail est cédé avec le fonds de commerce.



NB : si la clause de solidarité cédant/cessionnaire n'apparaît pas opposable à la liquidation judiciaire, **la clause de solidarité cessionnaire/cédant est opposable au cessionnaire. Par conséquent, le candidat devra prendre à sa charge la totalité des impayés locatifs existant au jour de l'ordonnance autorisant la cession (créances antérieures et postérieures au jugement d'ouverture de la procédure collective).**

Plus généralement les candidats acquéreurs sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des clauses du contrat de bail commercial et de ses éventuels avenants joints en annexe du cahier des charges.

Il est par ailleurs rappelé conformément au cahier des charges que l'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

Les montants de loyer et de dépôt de garantie sont indiqués sous toute réserve d'indexation intervenue postérieurement à la signature du bail.